

COMMUNE DE SAINT-VULBAS

Avis au Public

Enquête publique sur la déclaration de projet visant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme.

Par arrêté n°046/20, le maire de Saint-Vulbas a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la déclaration de projet visant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme.

A cet effet, le président du tribunal administratif a désigné M. Gérard BLANCHET en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Saint-Vulbas du 08 septembre 2020 à 09h00 au 08 octobre 2020 à 16h30 aux jours et heures habituels d'ouverture et les Mardi : 9h00 – 11h30 & 16h30 – 18h00 / Mercredi : 9h00 – 11h30 / Jeudi : 14h00 – 16h30 / Vendredi : 9h00 – 11h30 / Samedi : 10h00 – 11h30

Le dossier d'enquête publique peut être consulté sur le site internet suivant : <https://saint-vulbas.fr/>.

Pendant la durée de l'enquête, le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie le Mardi 08/09 de 09h00 à 11h30, le Samedi 26/09 de 09h00 à 11h30 et le Jeudi 08/10 de 14h00 à 16h30

. Les observations peuvent également être transmises par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Saint-Vulbas ou par voie électronique à l'adresse suivante enquetepublique@mairiestvulbas.fr.

Cet avis est affiché à la porte de la mairie et peut être consulté sur le site internet de la commune St Vulbas.

La déclaration de projet visant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme a fait l'objet d'une évaluation environnementale qui figure dans le dossier d'enquête.

Des informations relatives à l'enquête peuvent être consultées sur le site internet suivant : <https://saint-vulbas.fr/> sur lequel vous pouvez déposer vos observations.

Au terme de l'enquête, la déclaration de projet visant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme approuvée par délibération du conseil municipal.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie, et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Ils seront également mis en ligne sur le site internet mentionné ci-dessus.



Le Maire,

Marcel JACQUIN